



## Procès-verbal de l'assemblée générale des parents de l'école Joseph-Poitevin, tenue le 18 septembre 2018

La vérification du quorum permet la tenue de l'assemblée.

### 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

AG1819-01 Il a été proposé par Martine Houle et appuyé par Mélanie Huard d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté avec l'ajout du point suivant : élection des substituts des parents au Conseil d'établissement.

Adopté à l'unanimité

### 2. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

AG1819-02 Marc Lecourtois, se propose.

Adopté à l'unanimité

### 3. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

AG1819-03 Pascale Dubé se propose.

Adopté à l'unanimité

### 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

AG1819-04 Il a été proposé par Martine Houle et appuyé par Mélanie Huard d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2017.

Adopté à l'unanimité

### 5. RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT

La lecture est faite par Marc Lecourtois, président du Conseil d'établissement de l'année 2017-2018.

### 6. INFORMATIONS SUR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Pascale Dubé donne des informations sur le fonctionnement.

### 7. ÉLECTION DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (3 postes)

#### a. Nomination d'un(e) président(e) d'élection

1 parent pose sa candidature à savoir : Marc Lecourtois.

#### b. Nomination de deux scrutateurs d'élections

2 parents posent leur candidature à savoir : Mélanie Huard et Chantal Parent.

#### c. Nomination des parents et parole aux candidats

8 parents posent leur candidature à savoir : Émilie Duval, Véronique Ferrand, Mélanie Huard propose Martine Houle, Martine Houle propose Stéphanie Gingras, Geneviève Brodeur, Stéphanie Gingras propose Linda Brodeur, Patricia Langlois et Nancy Bergeron.

#### d. Fin des mises en candidatures et vote

Suite au résultat du vote, il a été proposé par Geneviève Brodeur et appuyé par Émilie Duval que les personnes suivantes soient élues membres du Conseil d'établissement pour un mandat de 2 ans : Martine Houle, Stéphanie Gingras et Patricia Langlois .

AG1819-05

Adopté à l'unanimité

8. NOMINATION DES PARENTS SUBSTITUTS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Nomination des parents substitués

6 parents posent leur candidature à savoir : Mélanie Audet, Émilie Duval, Véronique Ferrand Geneviève Brodeur, Linda Brodeur et Nancy Bergeron.

Il est proposé par Marielle Benoît que le nombre de votes aux élections soit utilisé pour déterminer l'ordre d'appel des substitués à savoir : 1- Geneviève Brodeur, 2- Nancy Bergeron, 3-Émilie Duval, 4-Linda Brodeur, 5-Véronique Ferrand et 6-Mélanie Audet.

Linda Brodeur se propose à la 4<sup>e</sup> position puisque les votes sont égaux avec Émilie Duval.

AG1819-06

Adopté à l'unanimité

9. NOMINATION, PARMI LES PARENTS ÉLUS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS ET DE SON SUBSTITUT

AG1819-07

Il a été proposé par Martine Houle et appuyé par Stéphanie Gingras de nommer Mélanie Huard au poste de représentante au Comité de parents.

Adopté à l'unanimité

AG1819-08

Stéphanie Gingras se propose au poste de substitut au représentant au Comité de parents. Elle est appuyée par Martine Houle.

Adopté à l'unanimité

10. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

AG1819-09

- Détermination de la composition de l'OPP
- Détermination des règles de fonctionnement de l'OPP
- Élection des membres de l'OPP

Mélanie Huard propose la formation de l'OPP.

L'équipe sera composée de Isabelle Leclerc, Mélanie Audet, Patricia Langlois, Véronique Ferrand, Geneviève Brodeur, Chantal Parent, Stéphanie Gingras, Linda Brodeur, Pierre-Luc Dubé et Nancy Bergeron.

11. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

Organisation scolaire 18-19.  
Utilisation du stationnement de l'école.  
Implantation du programme d'éducation à la sexualité.  
Cour d'école : campagne de financement et projet en cours  
Plan de réussite- projet éducatif – PEVR  
Projet de 6<sup>e</sup> année : L'Escouade du fun.

12. QUESTIONS ET VŒUX DE L'ASSEMBLÉE

Vœux :

Liste des effets scolaires : des parents soulignent besoin de réviser les listes afin d'éviter les demandes inutiles ou trop précises, arrimer les listes entre les niveaux scolaires.

Code de vie : demande d'un parent afin de réviser la règle de la couleur dans les cheveux. Elle souhaite que la couleur soit permise.

Climatisation de l'école : un parent questionne la possibilité de climatiser toute l'école.

Horaire du service de garde : un parent souhaite que l'horaire soit révisé afin d'ouvrir plus tôt le matin.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

AG1819-10

Levée à 21 h 11.

Pascale Dubé  
Directrice